



FAMILLES DE FRANCE

FICHE TECHNIQUE

Les aides aux vacances CAF : Vacaf et Pass Colo

Prédisposition des dispositifs

Dispositif Vacaf : pour des séjours en famille ou en colonies de vacances.

Pass Colo : aide financière de l'État pour les enfants âgés de 11 ans.

Objectifs

- Faciliter le départ en vacances des familles à revenus modestes ou intermédiaires, en prenant en charge une partie des frais d'hébergement et de séjour.
- Favoriser les départs en colonies de vacances pour les enfants et les jeunes.

Public concerné

Familles allocataires de la Caf, ayant un ou plusieurs enfants à charge.

Avoir reçu une notification (mail ou courrier dans l'espace « Mon Compte » Caf).

Pour le Pass Colo : enfants âgés de 11 ans.

Critères d'éligibilité

- Le quotient familial ou les ressources de la famille.
- La composition de la famille (nombre d'enfants).
- L'âge de l'enfant.
- Pour le Pass Colo : prise en charge d'une partie du coût du séjour

Conditions d'éligibilité

- Être allocataire de la Caf.
- Justifier de ressources inférieures à un certain plafond (montant variable selon la Caf).
- L'enfant doit être âgé de 6 à 18 ans (selon l'aide) pour les séjours en colonies, ou aucun critère d'âge pour les vacances en famille (hors règle du Pass Colo).
- Avoir reçu une notification (ou un message) de la Caf confirmant l'éligibilité à l'aide.
- Montant de l'aide.

Démarches

- Consulter d'abord la notification sur l'espace « Mon Compte » de la Caf pour connaître le montant de l'aide potentielle.
- Choisir un lieu conventionné Vacaf (camping, village de vacances, organisateur de colo...) via le site Vacaf.org.
- Contacter directement la structure de vacances pour réserver en précisant son éligibilité au dispositif Vacaf.
- Pour le Pass Colo, se renseigner sur caf.fr ou sur jeunes.gouv.fr/passcolo afin de connaître les modalités de prise en charge.

Bénéfices

- Permettre à tous les enfants de bénéficier de moments de détente, d'activités culturelles ou sportives.
- Soutenir le budget vacances des familles.
- Favoriser la sociabilisation des jeunes dans le cadre des colonies de vacances.

Mars 2025